

## Annexe 10. Liste des numéros au niveau national

En cas d'urgence	
	N° Téléphone
Police ou gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
Numéro d'urgence européen	112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes	114
Numéro de demande d'hébergement d'urgence	115

Numéros d'écoute nationale	
	N° Téléphone
<b>Violences Femmes Info</b> Numéro national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés	39 19
<b>SOS Viols Femmes Informations</b> Numéro destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés	0 800 05 95 95
<b>Allô enfance en danger</b> Numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être	119
<b>Numéro international de l'aide aux victimes</b>	116 006
<b>Fédération 3977 contre la maltraitance</b> Numéro d'alerte sur les risques de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes handicapés	3977

Sites Internet	
<b>Numéros des associations chargées d'évaluer le danger pour qu'ensuite le procureur attribue les Téléphones graves danger (TGD)</b>	Les associations de la FNSF sont souvent impliquées avec les réseaux de santé dans le cadre d'une prise en charge globale. La liste se trouve sur : <a href="http://www.solidaritefemmes.org/noustrouver">http://www.solidaritefemmes.org/noustrouver</a> .
« <b>stop violences-femmes.gouv.fr</b> », destiné aux victimes et aux professionnels concernés	<a href="https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/">https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/</a>
<b>Déclic violence</b> qui propose des fiches d'aide à la prise en charge des violences conjugales envers les femmes en médecine générale	<a href="http://declicviolence.fr/index.html">http://declicviolence.fr/index.html</a>
<b>Association nationale des intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries</b> qui précise les coordonnées des centres d'intervention (onglet « Lieux d'intervention »)	<a href="http://www.aniscq.org/fr/pages/lieuxdintervention-8.html">http://www.aniscq.org/fr/pages/lieuxdintervention-8.html</a>
<b>Plateforme de signalement des violences à caractère sexuel et sexiste</b> : permet de dialoguer en direct 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec un policier ou un gendarme spécialement formé afin de signaler des faits de violences sexuelles et/ou sexistes	<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12511">https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12511</a>